

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 JUIN 2006

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 14 juin 2006 à 9h00 à La Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

Étaient Présents :

- Monsieur Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan

Étaient excusés :

- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine, donne pouvoir à M. HAMEL
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan, donne pouvoir à M. THOMAS
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean-Michel BOLLE, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique

Assistaient également à la séance :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- Monsieur Jean-Claude POTTIER, Payeur Départemental de Loire-Atlantique

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 JUIN 2006 A 9H00**

II – QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

**2 – Budget annexe Concession : Exercice 2006 : Décision
modificative n°2.**

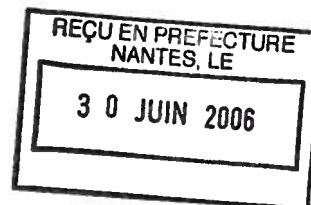
La décision modificative n°2 du budget annexe Concession pour l'exercice 2006 est proposée au Conseil d'Administration pour les montants présentés en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte comme proposée la décision modificative n°2 du budget annexe Concession pour l'exercice 2006.

Pour extrait conforme

Le Président

Yvon MAHE



BUDGET ANNEXE CONCESSION**DECISION MODIFICATIVE N° 2****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Imputation	Libellé	Budget Primitif + DM 1	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES D'EQUIPEMENT				
0202 / 2157	Acquisition de matériel	-	-	
45811: DEPENSES D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT				
64 8	Frais d'études bathymétrie topographie balisage	20 000,00	- 4 100,00	
648 VELO	Etude plan vélo			
64 8 NAVIG	frais d'études shéma navigation Vilaine maritime			
64 8 06 BERGE	Protection des berges	15 200,00		
64 8 JUSSIE	Lutte contre les plantes envahissantes	50 000,00		
Total 64 8		85 200,00	- 4 100,00	
64 9 SIGNAL	Signalisation touristique	17 000,00	900,00	
64 9 06HALGO	Gros entretien du halage	30 000,00		
64 9 06 HALRE	Réfection du chemin de halage	190 000,00	- 30 000,00	
Total 64 9		237 000,00	- 29 100,00	
64 M 04BUREAU	Maison éclusière de Redon	63 000,00		
64 Q 06 PARK	Parkings	10 000,00	33 200,00	
Total chapitre 45811		73 000,00	33 200,00	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		395 200,00	-	-

BUDGET ANNEXE CONCESSION**DECISION MODIFICATIVE N° 2****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Imputation	Libellé	Budget Primitif + DM 1	Propositions nouvelles	Vote
DEPENSES D'EQUIPEMENT				
0202 / 2157	Acquisition de matériel	-	-	
45811: DEPENSES D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT				
64 8	Frais d'études bathymétrie topographie balisage	20 000,00	- 4 100,00	
648 VELO	Etude plan vélo			
64 8 NAVIG	frais d'études shéma navigation Vilaine maritime			
64 8 06 BERGE	Protection des berges	15 200,00		
64 8 JUSSIE	Lutte contre les plantes envahissantes	50 000,00		
Total 64 8		85 200,00	- 4 100,00	
64 9 SIGNAL	Signalisation touristique	17 000,00	900,00	
64 9 06HALGO	Gros entretien du halage	30 000,00		
64 9 06 HALRE	Réfection du chemin de halage	190 000,00	- 30 000,00	
Total 64 9		237 000,00	- 29 100,00	
64 M 04BUREAU	Maison éclésiére de Redon	63 000,00		
64 Q 06 PARK	Parkings	10 000,00	33 200,00	
Total chapitre 45811		73 000,00	33 200,00	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		395 200,00	-	-